

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 16 janvier 2012, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absent : Monsieur Harold Bureau.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

01-2012

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que l'ordre du jour de  
la présente session soit adopté tel que  
présenté.

ADOPTÉ

02-2012

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que les procès-verbaux  
de la séance régulière du 5 décembre 2011,  
de la séance d'ajournement du 12 décembre

2011 et de la séance spéciale du 12 décembre 2011 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

03-2012

**PROJET DE SUBDIVISION - TONY RODRIGUE**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 400, pour créer le lot 400-7, du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Francis Carrier, le 18 octobre 2011 sous le numéro 3965 de ses minutes. Le directeur général est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

04-2012

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - TONY RODRIGUE**

ATTENDU la demande de dérogation mineure de Monsieur Tony Rodrigue, pour la construction d'une résidence sur un terrain de 3958.9 m<sup>2</sup> au lieu de 4 000 m<sup>2</sup>, soit une dérogation mineure de 41.1 m<sup>2</sup>.

ATTENDU que le C.C.U. recommande au Conseil d'accepter cette dérogation.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'après la recommandation des membres du C.C.U. que le Conseil Municipal accepte la dérogation mineure de Monsieur Tony Rodrigue, pour la construction d'une résidence sur un terrain de 3958.9 m<sup>2</sup> au lieu de 4 000 m<sup>2</sup>, soit une dérogation mineure de 41.1 m<sup>2</sup>.

ADOPTÉ

05-2012

**SOUSSION ACHAT - EXCAVATRICE HYDRAULIQUE SUR CHENILLE 2011**

ATTENDU l'ouverture des soumissions, pour l'achat d'une excavatrice hydraulique sur chenille 2011, le 12 décembre 2011 à 11h00 heure.

Ont soumissionné :

Denis Gauvin Inc. (DOOSAN)	132 000 \$ + tx
Hewitt équip (Caterpillar)	152 499 \$ + tx

Après étude le plus bas soumissionnaire conforme est Denis Gauvin Inc.

Propose par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter la soumission de Denis Gauvin Inc. au montant de 132 000 \$, taxes non prises). Le crédit sera fait par Rexcap crédit municipal, représenté par Monsieur Gaétan Grenier.

ADOPTÉ

06-2012

**FINANCEMENT EN CRÉDIT-BAIL**

**ATTENDU QUE, la Municipalité de St- Victor de Beauce** est allée en appel d'offre pour l'achat d'une excavatrice sur chenilles neuve 2011 possédant moins que 600 heures d'utilisation,

**ATTENDU QUE, la Municipalité de St- Victor de Beauce** a reçu deux soumissions soit :

- a. une de Équipement Gauvin pour un montant de 132 000. \$, plus toutes taxes et,
- b. une autre de Hewitt Équipement pour un montant de 152 499 \$, plus toutes taxes toutes deux assorties d'un programme de location,

**ATTENDU QUE, la Municipalité de St- Victor de Beauce** a décidé de choisir le plus bas prix soit celui de Équipement Gauvin à 132 000 \$ plus taxes et de procéder à un financement par

crédit-bail sur 5 ans avec valeur résiduelle de 1.00 \$ ,

**ATTENDU QUE**, la soumission de Équipement Gauvin était assortie d'une proposition présentée par Crédit-Municipal & Manufacturier Rexcap inc. une division du Groupe Services Financiers Rexcap, ( « **Rexcap** » ) dont copie est annexée aux présentes à un taux de 3, 89 % valide jusqu'au 18 janvier 2012, telle proposition affichant les meilleures conditions,

ATTENDU QUE , Rexcap agissait comme courtier/agent de placement, plaçant ses risques auprès de grandes banques canadiennes offrant les meilleures conditions et que **selon sa proposition du 18 décembre 2011, la Banque HSBC du Canada aurait offert les meilleures conditions au taux de 3,89 %, cette dernière agissant comme crédit- bailleur pour cette opération de crédit-bail,**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter l'offre de financement de la Banque HSBC du Canada, au taux de 3,89%, représenté par Rexcap agissant comme courtier pour ce crédit bail. Monsieur le Maire, Roland Giguère et le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour l'opération de financement de 132 000 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

07-2012

**RÉSOLUTION MINISTÈRE DES TRANSPORTS - PONT RANG 6**

ATTENDU que lors de la tempête Irène le pont dans le rang 6 à été complètement détruit.

ATTENDU qu'il y a beaucoup de circulation sur ce pont.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au Ministère des Transports de venir le plutôt possible pour reconstruire le pont du Rang 6.

ADOPTÉ

08-2012

**NOMINATION - GARDE FEU MUNICIPAL**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer Monsieur Marc Bureau, 123 rue Notre-Dame à Saint-Victor, garde feu municipal pour la Municipalité de Saint-Victor. Un montant forfaitaire de 400,00 \$ lui sera versé, pour ses services durant l'année 2012, soit au mois de décembre 2012.

ADOPTÉ

09-2012

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Le conseiller, Monsieur Jérôme Bélanger, donne avis de motion qu'un règlement d'emprunt sera adopté à une séance subséquente concernant l'aide de la mise aux normes des installations septiques.

ADOPTÉ

10-2012

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Sylvain Bilodeau	11.28 \$
Téléphone St-Victor	702.48 \$
Gaz Métro	947.67 \$
Hydro-Québec	1 633.54 \$

Telus Mobilité		498.50	\$
Hydro-Québec	3	279.59	\$
CNH Capital		886.07	\$
Hydro-Québec	4	516.63	\$
Téléphone St-Victor		706.50	\$
Boivin et Gauvin Inc.		302.57	\$
Coop Alliance	8	892.46	\$
Robitaille Équipement	1	269.13	\$
DEBB		32.73	\$
Bridgeston Canada	1	856.77	\$
Alarme Pro-Tech		954.13	\$
Journal de la Beauce		153.26	\$
Boisselle Avitec	1	931.03	\$
Magasin Coop		492.16	\$
Praxair		29.23	\$
Centre Électrique de Beauce		664.04	\$
Garage Marc Bureau		493.87	\$
Garage Alain Bolduc		27.23	\$
Biolab		964.15	\$
Centre du Camion Amiante	1	008.88	\$
Ateleirs FLPH		718.99	\$
M.R.C. Robert-Cliche	12	947.25	\$
Garage Veilleux et Fils		439.67	\$
Hercule Fortin		91.56	\$
Wajax		40.01	\$
Garage Bizier		610.51	\$
F. Plante Inc.	2	057.78	\$
Atelier d'usinage LB		15.82	\$
Fédération des Municipalités		111.89	\$
Letro-Phil		142.41	\$
Excavation Pamphile Rodrigue		993.52	\$
Hydraulique Service		186.37	\$
Alliance Coop		271.42	\$
Orizon Mobile		192.10	\$
Fonds d'information		33.00	\$
Sel Warwick	11	639.96	\$
Signalisation Lévis		60.15	\$
S.S. Inc.		630.94	\$
AquaBeauce		24.00	\$
Injection Gosselin		65.35	\$
Linde Canada		566.10	\$
Solution GA		79.75	\$
Produits DESCO	1	669.86	\$
Municipalité de la Guadeloupe		20.51	\$
Extincteurs de Beauce		74.44	\$
Gingras Électrique	5	065.87	\$
Harold Bureau		15.00	\$

ADOPTÉ

11-2012

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**